



Commission Permanente
pour le secteur Hospitalier
(CPH)

Luxembourg, le 25 avril 2025

Compte-rendu de la CPH du 21 mars 2025

Présences		P	E
Dr Jean-Claude Schmit	Président de la CPH – Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale (M3S)	X	
M. Gilles Zangerlé	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale (M3S)		X
M. Thomas Dominique	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale (M3S)		X
Dr Gérard Holbach	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale (M3S)	X	
(s) Dr Juliana D'Alimonte	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale (M3S)		X
(s) M. Georg Adelman	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale (M3S)	X	
(s) Mme Sonja Trierweiler	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale (M3S)		X
(s) Dr Raoul Hartert	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale (M3S)		X
M. Serge Hoffmann	Ministère des Finances (MFIN)	X	
(s) Mme Cynthia Monteiro	Ministère des Finances (MFIN)		X
M. J. Balanzategui	Caisse nationale de santé (CNS)		X
(s) M. Cédric Neiens	Caisse nationale de santé (CNS)	X	
M. Carlos Pereira	Caisse nationale de santé (CNS)		X
(s) Cynthia Santos	Caisse nationale de santé (CNS)		X
Mme Fabienne Lang	Caisse nationale de santé (CNS)		X
(s) M. Marc Wagener	Caisse nationale de santé (CNS)		X
Dr René Metz	Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL)		X
Dr. Martine Goergen	Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL)		X
(s) Nathalie Chojnacki	Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL)		X
(s) Dr Marc Berna	Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL)	X	
Dr Bruno Pereira	Association des Médecins et Médecins-dentistes (AMMD)	X	
(s) Dr Marc Schmit	Association des Médecins et Médecins-dentistes (AMMD)		X
M. Sergio Da Conceicao	Conseil supérieur de certaines professions de la santé (CSCPS)	X	
(s) M. Oliver Koch	Conseil supérieur de certaines professions de la santé (CSCPS)	X	
M. Jean-Paul Freichel	Commissaire du Gouvernement aux Hôpitaux	X	
Mme Myriam Recken	Secrétaire de la CPH – Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale (M3S)	X	
(s) Mme Eveline Santos	Secrétaire de la CPH – Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale (M3S)	X	

(s) suppléant

Présent / Excusé

Conformément à l'art. 4 du règlement grand-ducal du 2 février 1994, le nombre minimum de 7 membres de la CPH présents est atteint pour pouvoir délibérer valablement.

Invités : Dr Mzabi, Dr Dillenbourg (Direction de la santé)

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu de la réunion du 28 février 2025
3. Projets d'avis

- 3.1. CHL – Site Belair – Demande d'autorisation et de subventionnement relative au renouvellement de la Prone Table par la biopsie sous IRM, plateau fonctionnel biopsies mammaires spécialisées
- 3.2. CHEM – Site Esch – Demande d'autorisation et de subventionnement d'un système de navigation et robot pour la chirurgie du rachis pour le secteur opératoire, avis concernant l'équipement
4. CHNP – Site Ettelbrück - Demande d'autorisation et de subventionnement relative de à la mise en conformité et à l'extension des Maisons Gillet et Risto – LSt 2
Présentation des avis du consultant Archimeda et de la DiSa
5. CPH – Relevé des équipements et projets d'infrastructure avisés en 2024
6. Divers

1. Approbation de l'ordre du jour

Le point 4. est reporté à la prochaine séance de la CPH. L'ordre du jour est approuvé avec cette modification.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 février 2025

Le compte-rendu de la séance du 28 février 2025 est approuvé sans modifications.

3. Projets d'avis

- 3.1. CHL – Site Belair – Demande d'autorisation et de subventionnement relative au renouvellement de la Prone Table par la biopsie sous IRM, plateau fonctionnel biopsies mammaires spécialisées

Le projet d'avis est approuvé sans modifications.

- 3.2. CHEM – Site Esch – Demande d'autorisation et de subventionnement d'un système de navigation et robot pour la chirurgie du rachis pour le secteur opératoire, avis concernant l'équipement

Le projet d'avis est approuvé sans modifications.

4. CHNP – Site Ettelbrück - Demande d'autorisation et de subventionnement relative de à la mise en conformité et à l'extension des Maisons Gillet et Risto – LSt 2
Présentation des avis du consultant Archimeda et de la DiSa

Comme retenu en début de séance, la présentation des avis du consultant Archimeda et de la DiSa est reportée à la prochaine séance de la CPH.

5. CPH – Relevé des équipements et projets d'infrastructure avisés en 2024

Lors de la séance du 20 décembre, un représentant de la CNS ainsi qu'un représentant de l'AMMD avaient suggéré d'élaborer un relevé de l'impact financier de toutes les demandes avisées favorablement par la CPH au cours de l'année 2024. Un tel recensement est présenté en séance aux membres de la CPH.

En ce qui concerne les projets d'infrastructure qui n'en sont qu'au stade *Leistungsstufe 1 et 2* (LSt1/2), tel que la nouvelle construction des HRS - projet NSK/MSK, les montants indiqués sont à titre informatif. Ils ne sont pas repris dans le total final de subventionnement.

Le montant total des projets LSt3 avisés positivement par la CPH en 2024 s'élève à 32,7 millions d'euro (TTC).

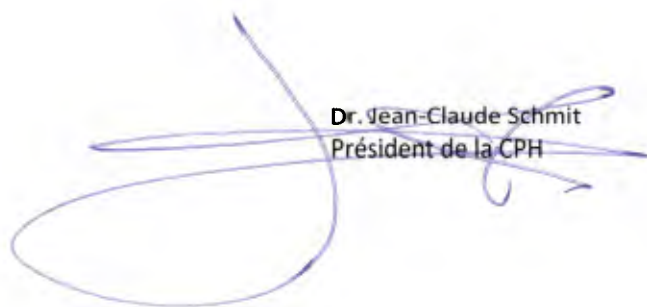
Le montant total des équipements avisés positivement par la CPH en 2024 s'élève à 5 millions d'euro.

Le représentant de l'AMMD remercie pour ces précisions et fait remarquer que la médecine moderne a un coût. Le président de la CPH se rallie à ce commentaire rajoutant qu'il s'agit d'un investissement pour la santé.

Le président de la CPH conclut que ce style de « rapport d'activité » pourra être réalisé annuellement.

6. Divers

Sans objet.



Dr. Jean-Claude Schmit
Président de la CPH